



# Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Bon-Secours, le 30 avril 2020

EUROPARC Federation  
Madame Stefania PETROSILLO  
Policy Officer  
Boulevard Louis Schmidt 64  
1040 BRUXELLES, Belgium

N/Réf : GL.PW.EC (O:\Administration\ADM LS\LS\PNTN\2020\Europarc certification290420.doc)/20PNTN002

**Objet :** Certification « Transboundary Parks » pour le Parc naturel transfrontalier du Hainaut

**Dossier suivi par :** Elise CARON, chargée de mission coopération transfrontalière pour le Parc naturel - [ecaron@pnpe.be](mailto:ecaron@pnpe.be) - 0032 484 19 00 49

Madame,

Comme rappelé dans votre courrier du 19 octobre 2019, le Parc naturel transfrontalier du Hainaut a été certifié et est devenu membre du réseau Transparcnet en 2013. Cette période a connu la poursuite de la collaboration transfrontalière entre nos deux parcs naturels (le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut) malgré la période de transition entre les programmations européennes. Au-delà des actions récurrentes, de nouveaux projets ont été mobilisés particulièrement autour de la participation citoyenne et en matière d'agriculture durable. En l'absence d'évaluation engagée à l'issue des 5 années de certification, vous nous informiez dans votre courrier du 20 janvier 2020 que vous supprimiez notre parc de la liste des parcs certifiés.

Par ce courrier, nous souhaitons toutefois vous confirmer notre attachement au réseau Europarc et notre souhait de poursuivre notre collaboration. Notamment, nous vous informons que nos deux parcs constitueront d'ici quelques mois le **“Parc naturel européen plaines Scarpe-Escaut”**. **Nous institutionnalisons ainsi notre coopération avec un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) de droit belge**, et la création d'une association internationale sans but lucratif (AISBL). L'écriture d'une stratégie à 10 ans pour notre parc transfrontalier est en cours (projet Interreg PNTN Objectif 2025 : [www.plaines-scarpe-escaut.eu](http://www.plaines-scarpe-escaut.eu)). Aussi dès 2021, le GECT créé sera en capacité d'engager la procédure de certification Transboundary Park.

D'ici 2021, Elise CARON engagée en tant que chargée de mission coopération transfrontalière se rapprochera de vous afin de préparer au mieux cette nouvelle démarche de certification.

Vous assurant de notre intérêt et de notre implication au sein du réseau Europarc, et dans l'attente de vous retrouver dans nos événements futurs, nous vous prions de recevoir, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Grégory LELONG, Président

du Parc naturel régional Scarpe-Escaut – France

Pierre WACQUIER, Président

du Parc naturel des Plaines de l'Escaut - Belgique